



Education Thérapeutique du Patient

Cette formation est reproductible et adaptable sur site (Etablissements médico-sociaux, réseaux, maisons médicales, centres d'examens de santé, établissements de santé publics ou privés etc...), en fonction de vos besoins.

Afin de répondre au mieux à vos attentes, contactez le :

IREPS Haute-Normandie

Melle Farida MOUDA

Tél : 02-32-18-07-60

farida.mouda@ireps-hn.org

**40 heures de formation : les 2-3-4 avril,
10-11 avril,
29-30 mai 2012**



création/réalisation : Maya Bellahsene / crédit photos : © Yuri Arcurs - © Radoma - Fotolia.com



IREPS Haute Normandie,
129, avenue Jean Jaurès
76140 LE PETIT QUEVILLY
Tél : 02 32 18 07 60 - Fax : 02 32 18 07 61
<http://www.ireps-hn.org>



Tél : 02 32 18 07 60 - Fax : 02 32 18 07 61

<http://www.ireps-hn.org>

Pourquoi se former à l'ETP ?

Dans un contexte de vieillissement de la population et d'augmentation du nombre de malades atteints de pathologies chroniques, l'accompagnement de ces patients constitue **une priorité de santé publique**.

Les maladies chroniques touchent **15 millions de personnes** soit 20% de la population française et sont à l'origine de 60% des décès prématurés. La moitié des patients n'adhère pas à leur traitement. La non adhésion aux traitements entraînant une **mauvaise qualité de vie** et une augmentation accrue du **recours aux soins d'urgence**, concerne la moitié des patients.

Issue d'un long processus d'évolution de la prise en charge des personnes atteintes de maladie chronique et de la relation soignants-soignés, **l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)** occupe aujourd'hui une **place majeure dans la pratique de soins**.

La loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (Loi HPST, juillet 2009) a **introduit l'éducation thérapeutique du patient** par son article 84 dans le droit français, **rendant ainsi obligatoire cette pratique** en l'inscrivant dans le parcours de soins.

Conformément à **l'Arrêté du 2 août 2010** relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient, **l'IREPS Haute-Normandie propose une formation de quarante heures** qui s'appuie sur les contenus et objectifs pédagogiques définis par l'Organisation Mondiale de la Santé dans ses recommandations.

Objectif général

Permettre aux acteurs de santé (qu'ils soient du champ sanitaire ou social) de valider et/ou d'acquérir des compétences nécessaires (relationnelles, pédagogiques et d'animation, méthodologiques et organisationnelles) à la mise en place d'actions d'ETP auprès de patients atteints d'une pathologie chronique (conformément à l'arrêté du 2 août 2010).

Objectifs pédagogiques

- Connaître le contexte politique et réglementaire de l'ETP
- Travailler sur ses représentations de l'ETP
- Connaître les différents modèles théoriques associés à l'ETP
- Découvrir et mettre en œuvre la démarche ETP
- Conduire des séances individuelles et collectives d'ETP
- Utiliser des outils pédagogiques appropriés
- Optimiser la qualité de la relation entre les acteurs de terrain et les patients
- Définir les critères, stratégies et outils d'évaluation du programme ETP

Public

- Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social susceptibles d'intervenir et/ou de coordonner une démarche éducative de patients atteints d'une maladie chronique
- Représentants des usagers

Durée

40 heures réparties sur 7 jours de formation. Soit : 3 jours et 2 x 2 jours (répartis sur un mois) **2-3-4-10-11 avril et 29-30 mai 2012**.

Coût

Formation à l'IREPS Haute-Normandie : **900 euros par personne**

A régler par chèque à l'ordre de l'IREPS Haute-Normandie ou par virement (prendre contact au 02 32 18 07 60)

N° Formateur : 23760302176



Bulletin d'inscription - session d'avril 2012

Nom : Prénom :
Fonction :
Organisme :
Adresse :
CP : Ville :
Tél : Mail :

Mode de règlement : Chèque Envoi d'une convention de formation à réception de l'inscription et d'une facture à l'issue de la formation

Bulletin à envoyer soit :

- par envoi postal :
IREPS Haute Normandie,
129, avenue Jean Jaurès
76140 Petit-Quevilly
- par fax : 02-32-18-07-61
- par mail : accueil@ireps-hn.org